Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Réponse procureurs

Par Thomas49000

Bonjour , j'ai été convoqué pour une affaire d'abus de confiance pour avoir pris 200? a une personne en ligne (chose que je n'est pas faite) 1 mois plus tard le commissariat me rappelle pour me dire qu'ils ont eu une réponse du magistrat qui va me proposer 2 solution et que je doit passer au comisseriat pour un rendez-vous rapide qu'est ce que cela peut être ? Qu'elle genre de solution peut proposer le magistrat

---
Par jodelariege

bon jour
impossible de vous répondre :vous le saurez en vous rendant au commissariat

---
Par ESP

Bonjour et bienvenue
Je suppose qu'il va être question de médiation pénale...
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1824]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1824[/url]

Par AGeorges

Bonjour ESP,

La médiation pénale implique :

Les faits doivent être de faible gravité, simples, clairement établis et reconnus par l'auteur.

ce qui n'est pas le cas ici.